

Compte rendu du Conseil Municipal

20 juin 2017

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric
Mr MATHELIN Christophe, Mme CROZET Josiane, Mr TRUCHET Jean Pierre, Mme MUGUET Angélique

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2017

Madame le maire fait part au conseil municipal qu'elle a signé une convention avec plusieurs communes pour un groupement d'achat concernant la voirie. Un cabinet d'étude lance un appel d'offre concernant la mise en place de ce marché.

Elle demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour la désignation du nom de la société retenue afin que les travaux de voirie puissent être réalisés. Le conseil municipal donne son accord.

• MARCHE DE VOIRIE

Eric Pion fait part aux membres du conseil municipal que suite à la consultation lancer par le cabinet Oxyria, la société Eurovia a été retenue. Le conseil municipal valide le marché.

• TARIF LOCATION SALLE

Le conseil municipal décide de ne pas changer les tarifs de location pour la salle en 2018 à savoir :

Particuliers commune journée	250 €		
Particuliers extérieurs commune journée	280 €	Assemblées générales	300 €
Particuliers commune week-end	320 €	Arrhes (particuliers)	100 €
Particuliers extérieurs commune week-end	470 €	Arrhes (associations)	100 €
Associations commune week-end (2 utilisations/an)	195 €	Caution (salle)	1 000 €
Pour les suivantes	315 €	Caution (sono)	500 €
Associations extérieures commune week-end	440 €		

• DECISION MODIFICATIVE

Madame le maire fait part au conseil municipal que suite à un remboursement d'une réservation de salle sur l'année précédent, il est nécessaire de mettre des crédits pour une valeur de 100 € au compte 673 titres annulés et de diminuer le compte 6064 fournitures administratives. Le conseil municipal autorise les mouvements de comptes

• EMPRUNT

Suite à l'aménagement de la place de la mairie, différentes banques ont été sollicitées pour un emprunt (Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, La Poste). Après présentation des différentes propositions, le Crédit Agricole a été retenu pour un emprunt sur 10 ans au taux de 0,94 % à échéances constantes.

• PARTICIPATION TRANSPORT SCOLAIRE

Une délibération de 1992 fixait une participation de 50% aux familles à partir du 2^{ème} enfant transporté. Le conseil a entériné cette décision. La responsable des transports a fait parvenir en mairie la liste des enfants concernés, 5 familles sont éligibles à cette participation qui fera l'objet d'un prochain versement.

• DENEIGEMENT

La société BOST a fait part au conseil municipal son intention de ne plus assurer le service de déneigement pour cette fin année. Des recherches vont être entreprises et débattues lors d'un prochain conseil.

• BATIMENTS COMMUNAUX

Un architecte conseil doit venir prochainement en mairie afin d'évoquer le projet bibliothèque/lieu de vie/logements, de la maison Barbeys. Un cahier des charges lui a été soumis avant de lancer un appel d'offre pour le choix d'un architecte.

- **AMENDES DE POLICE**

Une demande d'amendes de police va être sollicitée auprès du Conseil Départemental pour la mise en sécurité des enfants aux abords du nouvel abri de bus.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Aménagement place de la mairie : les entreprises doivent se réunir prochainement afin de coordonner les travaux qui devraient débiter en septembre.
- Gestion du matériel inter-société : une réunion entre tous les présidents des sociétés a eu lieu courant mai afin de mettre en place le prêt de matériel. Il a été décidé que M. Mickaël GIRAUD en gèrerait la gestion. Rappel les particuliers ont la possibilité de louer tables et bancs
- Récup & Créé : demande la possibilité d'avoir un local de stockage. Le conseil décide de mettre à disposition le local de l'ex-cure.
- Ecole : aucun décret n'étant paru à ce jour, les temps d'activités périscolaires seront maintenus à la rentrée de septembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45 mn.